

HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DU LONDON BRIDGE

mercredi 3 juin 2020, par [Thémis](#)

Le 3 juin 2017, à Londres, la foule se rassemblait près du London Bridge et du Borough Market, pour fêter la finale de la Ligue des champions qui venait d'avoir lieu à Cardiff. Vers 22h, un véhicule-bélier remontait le pont, percutant volontairement la foule rassemblée jusqu'à la cathédrale de Southwark. La camionnette stoppée, le conducteur et deux passagers sortaient du véhicule, et poignardaient des passants au hasard, jusqu'à leur neutralisation par les forces de l'ordre. L'attentat était revendiqué par l'Etat Islamique.

La FENVAC adresse ses pensées les plus sincères aux 8 victimes disparues ainsi qu'aux 48 personnes hospitalisées à la suite de cette attaque, dont le mode opératoire fait tristement écho à l'attentat qui frappait Nice l'année précédente. De nombreux français, essentiellement des touristes, étaient présents ce soir là ; 3 d'entre eux sont décédés, 8 autres blessés ; c'est en tout plus d'une cinquantaine dont les vies ont été bouleversées, qu'ils soient proches des victimes ou témoins directs de la scène.

En leur honneur, un "Memorial Service" a eu lieu aujourd'hui, date du troisième anniversaire de l'attentat, à la cathédrale de Southwark près des lieux du drame, retransmis en direct sur les réseaux sociaux afin que les victimes de toutes nationalités puissent y assister.

Cet attentat est d'autant plus douloureux pour les victimes françaises que le système judiciaire britannique ne leur offre pas la même place au sein de la procédure pénale que le système français, le statut de partie civile n'existant pas outre-Manche. Un rapport du Chief Coroner a toutefois été rédigé dans le cadre d'une « Inquest », enquête anglaise centrée sur le déroulement de l'attentat, le décès des assaillants, et présentant des actions et mesures issues de cette tragique expérience qui pourraient mises en œuvre en matière de prévention des attentats. Public, ce rapport est consultable sur le lien suivant : <https://londonbridgeinquests.independent.gov.uk/>

Alors que la procédure anglaise s'est ainsi terminée, l'enquête-miroir menée en France par le Parquet national anti-terroriste de Paris est toujours ouverte. La FENVAC, par l'intermédiaire de son avocat, a questionné le Parquet sur l'issue de cette procédure, et sur une éventuelle communication de ses conclusions qui pourraient être transmises aux victimes françaises de l'attentat.